

Questions orales

quelques projets de recherche. Je ne suis pas en mesure de répondre aux questions de mon collègue qui ont trait aux coûts des travaux. Il s'agit bien sûr d'une commission royale sans lien de dépendance. Je me ferai tout de même un plaisir de transmettre les questions de mon collègue à la présidente de la commission et je suis sûr qu'elle se chargera d'y répondre directement.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Madame la présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Avant le Traité de libre-échange en 1987, le ministre de l'Agriculture avait pris un engagement formel envers les agriculteurs de protéger le système de mise en marché. Compte tenu des événements à Genève depuis les derniers mois, les dernières semaines, est-ce que le ministre de l'Agriculture a l'intention de faire appel au premier ministre afin qu'il intervienne lui-même dans ce dossier qui est une question de vie ou de mort pour les agriculteurs au Canada?

[Traduction]

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Madame la présidente, comme ne l'ignore pas le député, le ministre du Commerce extérieur et moi-même venons d'avoir des discussions avec le directeur général du GATT, M. Dunkel, avec le groupe de Cairns, avec le Quad. Après ces discussions, où nous avons fait valoir la position du Canada en faveur du renforcement et de la clarification de l'article XI, position qui a été mise au point par les producteurs et par les gouvernements provinciaux et qui a été défendue par le gouvernement fédéral tout au long des négociations, mon collègue, le ministre du Commerce extérieur, et moi-même avons eu l'occasion de nous entretenir avec les dirigeants des producteurs des produits dont l'offre est gérée au Canada. Nous leur avons fait part de toutes les discussions que nous avons eues à Genève, des rencontres que nous y avons faites et de la position que nous avons continué à y défendre. Il a été entendu hier, à la fin des discussions que le ministre du Commerce extérieur et moi-même avons eues avec les dirigeants agricoles, que nous continuerions de demander le renforcement et la clarification de l'article XI du GATT comme le souhaitent les pre-

miers intéressés et comme l'a toujours fait le gouvernement fédéral.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la présidente, cela n'est pas très rassurant. J'aimerais poser une question supplémentaire au même ministre. Le 23 juillet 1988, le ministre du Commerce extérieur de l'époque, le député de St. John's-Ouest, nous disait, et je cite: «Nous refuserons toute conclusion des négociations au GATT qui mettrait en danger nos producteurs laitiers.»

Le ministre peut-il encore nous dire aujourd'hui, peut-il même nous assurer, comme son collègue l'a fait dans le passé, que le Canada refusera de signer une entente au GATT, qui mettrait en péril l'article XI? Oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Le député ne doit pas oublier de quoi retourne l'article XI. Dans sa forme actuelle, l'article XI ne suffit pas, de l'avis des producteurs de produits dont l'offre est gérée, de l'avis de ces secteurs industriels, à leur assurer la protection qu'ils estiment importante et que le gouvernement estime importante pour préserver le genre de système de gestion de l'offre qui existe aujourd'hui au Canada.

En réponse à un autre de ses collègues, à un autre député libéral, j'ai fait valoir que les discussions en cours se font entre 108 pays. Le Canada a fait valoir sa position concernant le renforcement et la clarification de l'article XI et nous allons continuer de le faire. Le député parle comme si les discussions du GATT étaient terminées. Ce n'est pas le cas. À l'heure actuelle, 108 pays présentent des propositions visant à renforcer l'activité économique dans le monde entier. L'agriculture constitue un élément très important de ces discussions qui sont en cours.

* * *

M. DAVID MILGAARD

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Madame la présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Après que David Milgaard eut passé 22 ans de sa vie en prison, le gouvernement a enfin décidé de soumettre son cas à la Cour suprême du Canada aux fins de révision. Cependant, le fait demeure, madame la présidente, que David Milgaard est toujours emprisonné.